

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc, etc, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la
"Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : 50e année de prêtrise de M. le Grand-Vicaire Charles-Edouard Poiré, curé de Ste-Anne de la Pocatière.

Causerie Agricole : Culture du houblon.

Sujets divers : La nourriture des poulains.

Choses et autres : A nos lecteurs.—Chapelle dédiée à St-Isidore, patron des cultivateurs, à Paris.—Le tabac canadien.—Fabrication du sucre de lait.

Recettes : Moyen de fabriquer une peinture lumineuse.—Pierre à détacher les habits.

Spéculations frauduleuses.—Nous avons reçu plusieurs lettres à l'occasion de la spéculation frauduleuse de la maison Kendall & Cie., de Chicago, nous remerciant d'avoir attiré l'attention de nos lecteurs, à ce sujet, et d'avoir évité par là une perte considérable par l'envoi d'argent à cette maison, comme on se disposait à le faire. On verra par l'extrait suivant que nous empruntons à la Patrie, que la maison Fleming & Marrian de Chicago, est dans le même cas :

Il y a quelque temps, une prétendue maison de commerce de Chicago, portant le nom de Fleming et Marrian, se mit à annoncer au Canada qu'elle placerait avec avantage de petites sommes dans le commerce du grain et autres produits agricoles.

Plusieurs personnes alléchées par ces belles promesses, expédièrent de l'argent au spéculateur et furent heureuses de recevoir, peu de temps après, la même somme avec un excellent bénéfice, ce qui les engagea, ainsi que beaucoup d'autres, à expédier d'autre argent.

Quelques-uns risquèrent jusqu'à \$500 et on calcule qu'une somme de \$3,000 de Montréal fut placée dans le "Fund W." pendant qu'on en faisait autant à Toronto.

Mais cela ne pouvait durer. Fleming qui n'était autre qu'un chevalier d'industrie, disparut tout à coup de Chicago avec la folie somme de \$600,000, laissant dans l'inquiétude un très grand nombre de dupes.

REVUE DE LA SEMAINE

Notes d'or du Révérend M. Charles-Edouard Poiré, vicaire-général et curé de Ste-Anne de la Pocatière.—Le 21 et le 22 février 1883, sera une date mémorable dans l'histoire de la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière, car en ces jours là nous étions les témoins d'une fête que seule la religion sait inspirer. Notre vénérable Archevêque, Mgr l'Evêque de St Germain de Rimouski et un nombreux clergé s'étaient fait un devoir de venir remercier Dieu de nous avoir conservé une vie si précieuse dans la personne de M. le Grand-Vicaire Poiré; ils sont venus apporter leur tribut de reconnaissance largement mérité par ce vétéran de l'Eglise qu'il a longtemps servi comme missionnaire à la Rivière-Rouge, et qu'il a édifiée pendant tout le cours de son ministère sacerdotal, par des œuvres multiples pour la plus grande gloire de la religion et l'avantage de son pays.

Le 21, à 1 heure de l'après-midi, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque et tous les prêtres qui se trouvaient alors à Ste-Anne, se rendirent au presbytère, pour offrir leurs félicitations à M. le Curé, à l'occasion de sa 50e année de prêtrise; puis après, ils allaient au Couvent de Ste-Anne pour assister à une Séance musicale, entremêlée de dialogues très bien appropriés à la circonstance, se terminant par une apparition de tableaux vivants, digne couronnement du 50e anniversaire de prêtrise de M. le Curé, par des anges se faisant l'écho de cette fête.

Voici l'adresse présentée par les élèves du Couvent, dans le cours de cette séance :

Bien cher et vénéré Père.

Le jour remarquable et trois fois béni, que nous solennisons à cette heure, fait écho dans les cœurs de tous ceux qui vous aiment. Chacun vient vous offrir ses félicitations, ses vœux les plus empressés, les plus sincères, chacun s'incline devant le noble vétéran du sanctuaire, devant le zélé missionnaire; le prêtre qui, depuis cinquante ans, offre chaque jour au Très-Haut, l'auguste Victime qui réconcilie la terre avec le ciel.

Nul autre que Celui qui voit tout, peut se rendre compte de ce qui se passe en votre cœur ému à cette époque unique

pour vous, Bon Père, époque dis-je ou tout ce qui vous est offert devrait être aussi unique en son genre. En conséquence ce n'est pas trop de présomption de notre part que de nous permettre d'élever la voix.

Nous l'osons pourtant, vénérez Pasteur et, comme dans le plus beau concert, la plus faible note trouve place et contribue quelque peu à l'harmonie, telles nous serons aujourd'hui; la simplicité, la sincérité feront tout le mérite de cette note qui est la voix de nos cœurs battant à l'unisson, et déposant à vos pieds le tribut de nos hommages, de notre profond respect, de notre affectueuse vénération.

Il nous semble, bon Père, que vous éprouvez, en ce moment, le besoin de lever vos regards vers le Ciel; nous entendons les actes de reconnaissance qui s'échappent de votre cœur au souvenir des faveurs précieuses et sans nombre dont vous avez été comblé pendant cette belle et longue vie de 72 ans. Permettez-nous de nous joindre à ces pieux élan; laissez-nous dire au Prêtre par excellence: "Mille fois soyez béni Seigneur."

Soyez béni d'avoir donné à votre Eglise du Canada ce digne Prêtre qui a vieilli en combattant le bon combat; ce Prêtre qui a tant travaillé pour la gloire de votre Saint Nom, qui l'a porté à des peuplades lointaines, et cela, au prix de fatigues, de peines, de sacrifices, dont vous seul avez le secret, comme vous seul vous réservez d'en donner la récompense.

Soyez béni de l'avoir envoyé au milieu de nous; soyez béni des faveurs que vous nous avez départies par ses mains; soyez béni de l'avoir conservé à notre affection, et de nous donner la consolation de prendre part à cette fête si belle, si chère, si suave de ses Noces d'or.

Et puissions-nous dans dix ans, vous redire encore: "Soyez béni de nous laisser fêter vos Noces de diamants." C'est le vœu que de concert avec vos innombrables amis, forme tout le personnel de cette maison.

Aux demoiselles les élèves du Couvent de Ste-Anne de la Pocatière.

Mes chers enfants,

Je suis bien sensible aux sentiments que vous venez de m'exprimer d'une manière si éloquente. Comme votre pasteur représentant Jésus-Christ, le souverain Pasteur qui a dit: "Laissez venir à moi les petits enfants," je dois porter un vif intérêt à la jeunesse qui forme une partie si importante de mon troupeau.

Or je le fais autant pour satisfaire les inclinations de mon cœur, que pour remplir mon devoir de pasteur.

Je me félicite de posséder dans ma paroisse l'Institution que vous habitez, et qui a déjà opéré un si grand bien. Combien, en effet, de jeunes personnes instruites sont sorties de cette maison, et se sont répandues dans cette paroisse et dans d'autres paroisses et y ont semé ces enseignements de religion, de piété, de vertus qu'elles ont puisés auprès des dignes Religieuses qui leur ont prodigué leurs soins!

Je vous remercie bien des félicitations que vous venez de m'adresser; je ne mérite pas sans doute tous les éloges que vous me prodiguez, mais tout de même je les accepte de grand cœur.

Je remercie de même les dignes Religieuses dont vous avez reçu plus d'une inspiration. Je prie les mères et leurs élèves d'offrir leurs ardeentes prières au Ciel, pour que j'emploie si bien le peu de jours qu'il me reste à passer sur la terre, que je sois trouvé digne d'obtenir le prix de la couronne.

Immédiatement après cette séance, tous les membres du clergé se rendirent dans une des Salles du Collège, et à leur tour les élèves de cette institution présentèrent à M. le Grand-Vicaire Poiré une adresse de félicitations à l'occasion de son 50^e anniversaire de prêtrise, et lui témoignèrent leur vive reconnaissance pour la haute protection dont ils sont sans cesse l'objet de sa part.

Le soir à 7 heures et demie, il y eut une soirée littéraire, musicale et dramatique donnée par les élèves du Collège.

Pour cette mémorable circonstance, la salle était richement décorée. Au fond du théâtre, sur une draperie, on avait placé le portrait de M. le Grand-Vicaire Poiré, avec l'Inscription suivante, sur le haut du portrait: "En 1875 il nous apporta la joie et l'espérance," et au bas: "Il passe en faisant le bien." Autour de la salle nous lisions les inscriptions suivantes: "Prix Painchaud," "Prix Poiré," "Le bienfaiteur ravit par ses présents ceux qui les reçoivent," "Longue vie à notre bienfaiteur."

Voici le programme de cette soirée:

Corps de musique.

Marche—Elm City.....Frankenfield.

Chœur.

Sérénade au Krémliu.....A. H. Roland.

DISCOURS.

M. Thomas Chapais, avocat, ancien élève,
Sur l'éducation.

LES JEUNES CAPTIFS

Drame en trois actes.

Personnages:

Le comte de Lansfeld..... Louis Bacon
Frédéric { Fils du comte { A. De saint
Alfred { A. Verreault
Rodolphe, chef de brigands..... A. Taschereau
Pietro—Lieutenant..... Alph. Pouliot
Sterns—Brigands..... J. Levasseur

1^{er} entre acte.

Chœur—Alerte.....Laurent de Rillé

2^e entre acte.

Solo—D'Auphonirom.....

Corps de musique—Valse.....P. Southwell

Dieu sauve la Reine.

M. Chapais a prononcé un discours qui a hautement été apprécié, souvent et vivement applaudi. Le drame "Les jeunes captifs" a été joué avec le plus grand succès; les rôles ont été parfaitement rendus, les jeunes captifs surtout ont fait verser des pleurs, en nous faisant assister à des scènes émouvantes et héroïques à la fois.

Le chant et la musique ne laissaient rien à désirer.

Le nombre des spectateurs était immense. Outre les citoyens de la paroisse, on comptait près de deux mille étrangers. Un grand nombre de personnes n'ont pu assister à la représentation, à cause de l'encombrement dans la salle.

On calcule qu'il y avait dans la paroisse plus de 3,000 étrangers qui s'étaient prévalu du privilège accordé par M. A. R. McDonald, surintendant du Chemin de Fer Intercolonial, en accordant des billets d'aller et retour au prix d'un seul passage. Nous lui en témoignons ici notre plus vive reconnaissance au nom des MM. du Collège et des paroissiens de Ste-Anne.

Le lendemain, à huit heures et demie, eut lieu à l'Eglise paroissiale la messe solennelle. Une foule immense que l'on

calculé à près de 5,000 personnes encombraient l'église. Les décorations étaient d'une éblouissante beauté, et les inscriptions en grand nombre; au-dessus de l'autel se balançait une couronne de fleurs d'or et d'argent, avec l'inscription suivante: "Dabo tibi coronam vite." Sur chaque colonne, tout autour de l'église, étaient suspendus de magnifiques drapeaux, portant des inscriptions appropriées à la grande fête du jour.

Voici les noms des membres du clergé présents à cette religieuse et imposante cérémonie:

Sa Grâce Mgr Taschereau, Archevêque de Québec; Sa Grandeur Mgr Langevin, Evêque de St-Germain de Rimouski.

M. le Grand-Vicaire Edmond Langevin, Rimouski.

M. E. Méthot, supérieur du Séminaire de Québec; M. Chs Trudelle, supérieur du Collège Ste-Anne; M. L. J. Langis, supérieur du Séminaire de Rimouski; Révd Père L. Saché, Jésuite, supérieur, et le Révd Père Z. Resther, Jésuite, de la Congrégation des hommes de Québec.

MM. F.-X. Delage, ancien curé de l'Islet; N.-T. Hébert, curé de Kamouraska; Ant. Campeau, curé de Beaumont; A. Beaudry, curé de Charlesbourg; J. Auclair, curé de la Basilique Notre-Dame de Québec; P. Patry, curé de St-Paschal; Ed. Dufour, curé de St-Roch des Aulnaies; C. Tanguay, A. D. S., Ottawa; N. Beaubien, curé de St-Pierre de Montmagny; J. C. Cloutier, archiprêtre, curé de Cacouna; E. Hallé, curé de Ste Marguerite; E. Bonneau, chapelain de l'Hospice de la Charité, Québec; A. Ladrière, curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur; Ls Desjardins, archiprêtre, curé de Ste Cécile du Bic; Chs Roy, curé de St-Alexandre de Kamouraska; J. M. Bernier, curé de St-Ferdinand d'Halifax; F. A. Oliva, curé de St-François de Montmagny; F. A. Blouin, vicaire forain, curé de Carleton, Baie des Chaleurs; O. Paradis, curé de St-Anselme; J. Lagueux, curé de St Jean Port-Joli; E. V. Dion, curé de la Rivière-Ouelle; G. Beaulieu, curé de St-Onésime; P. Lagacé, principal de l'Ecole Normale Laval, Québec; F. Dumontier, chapelain de l'Hospice de la Délivrance, Lévis; A. Martel, curé de St Joseph de la Beauce; J.-B. Ville-neuve, curé de St Victor de Tring; T.-E. Beaulieu, chapelain de l'Hôtel-Dieu, Québec; J.-B. Blouin, curé de Ste Hélène de Kamouraska; N. Laliberté, curé de St Michel; L. Blais, curé de la Rivière du Loup; J. Dumas, curé de St Eloi; R. Boily, ancien curé, Eboulements; J. Hoffman, curé de St David de l'Aube-Rivière; C. S. Richard, curé de Château-Richer; P.-C.-A. Winter, curé de l'Isle Verte; N. Gauvin, curé de l'Ange-Gardien; D. Matte, curé de St Calixte de Somerset; Ed. Demers, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel; Ls Hallé, curé de St-André de Kamouraska; F. M. Fournier, curé de St Arsène; G. Potvin, curé de St Aubert; C.-G. Fournier, curé de Ste Flavie; L.-J. Hudon, Hospice de la Délivrance, Lévis; N.-J. Sirois, curé du Cap St Ignace; P. Audet, curé de St Fabien; Ls-N. Bernier, curé de St Epiphane; Chs Galerneau, curé de St Pacôme; J.-E. Martin, curé de St Frédéric; D. Vézina, archi-prêtre, curé des Trois-Pistoles; Achille Vallée, procureur du Collège de Lévis; E. Frenette, curé de St Cyrille; Chs Bacon, curé de l'Islet; A.-A. Gauvreau, curé de Notre-Dame de Lévis; F. Laliberté, curé de St Henri de Lauzon; P. Bégin, curé de St Malachie; R.-J. Desjardins, curé de Ste Louise des Aulnaies; S. Brochu, curé de St-Denis de Kamouraska; J.-O. Soucy, curé de St Ephrem de Tring; J.-O. Faucher, curé de l'Ancienne Lorette; Lucien Gagné, curé de St Cajetan d'Armagh; C.-N. Paquet, curé de St Apollinaire;

T. Montminy, curé de St Agapit de Beauvillage; L.-E. Grondin, curé de Notre-Dame du Portage; B.-C. Guy, curé du Sacré-Cœur de Jésus; Hospice Desjardins, curé de Laval; S. Garon, curé de St Sébastien d'Aylmer; Paul Dubé, curé de St Léon de Standon; J. O'Farrell, curé de St Gabriel de Valcartier; J.-A. Rainville, curé de St-Vallier; H. Paquet, curé de Ste Pétronille; Ls Sanafacon, curé de St Philippe de Néri; H. Gagnon, curé de Ste Claire; F.-E. Cazcau, curé de St-Alban; L.-J. Gagnon, curé de Ste Famille; Z. Jean, curé de St Paul de la Croix; C.-A. Marois, secrétaire à l'Archevêché de Québec; Arthur Marchand, Séminaire de Québec; P.-N. Bruohésé, Séminaire de Québec; P. Lemieux, Séminaire de Québec; Elzéar Couture, préfet des études au Séminaire de Rimouski; J.-O. Godin, Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal; L.-P. Beaulieu et Albert Beaulieu, Collège de Lévis.

MM. Narcisse Proulx, vicaire, Beauport; G. Fraser, vicaire, Notre-Dame de Lévis; Chs Gouin, vicaire, St Raphaël; L. Marceau, vicaire, St Calixte de Somerset; J.-B.-A. Bérubé, vicaire, St Germain de Rimouski; G. Guy, vicaire, St Gervais; A. Déziel, vicaire, St Roch de Québec; G. McCrea, vicaire, Eglise St Jean de Québec; Luc Marceau, vicaire, St Calixte de Somerset; C. Noël, vicaire, Notre-Dame de Lévis; A. Langlois, vicaire, Ste Anne de la Pocatière; A. Belleau, vicaire, Kamouraska; Joseph Valin, vicaire, l'Islet; P. Deschênes, vicaire, Beauport; H. McGratty, vicaire, St Joseph de Lévis; L.-O. Moisan, vicaire, St Roch des Aulnaies; Thomas Bérubé, vicaire, St Simon de Rimouski.

Collège Ste Anne: MM. Ls Fournier, H. Dubé, Chs Richard, E. Dionne, A. Michaud, Ls Tremblay, Ls Lessard, Ls St-Pierre, A. Têtu.

Sa Grâce Mgr l'Archevêque Taschereau occupait au trône, assisté de M. le Grand-Vicaire Langevin, et du Révd M. E. Méthot, supérieur du Séminaire de Québec; de l'autre côté, Sa Grandeur Mgr Langevin, assisté des Révds MM. Audet et Winter.

L'orgue était touché par le Révd M. Emile Dionne et la fanfare du Collège dirigée par le Révd M. Ls Tremblay; le Révd M. Ls Lessard dirigeait le chœur. On chanta la messe royale harmonisée.

M. le Grand-Vicaire Poiré chanta la messe, assisté de ses deux neveux, le Révd M. L.-P. Beaulieu comme diacre, et le Révd M. George Fraser, sous-diacre.

Sa Grâce Mgr l'Archevêque Taschereau fit le sermon, en prenant pour texte: "Non vos me eligistis, sed ego elegi vos.—Vous ne m'avez pas choisi, mais je vous ai choisi."

A l'issue de la messe devait s'accomplir l'acte le plus imposant et le plus solennel de la fête. Mgr Taschereau revêtu de ses ornements épiscopaux, comme au jour de l'ordination d'un prêtre, se rendit à l'autel, où un siège venait de lui être préparé; et M. le Grand-Vicaire Poiré vint renouveler à genoux, au successeur de Mgr Provencher qui l'avait ordonné prêtre, à la face de l'Eglise représentée par Mgr l'Archevêque de Québec, l'acte de consécration de sa vie au service de Jésus-Christ, Aussitôt la consécration terminée. M. le Grand-Vicaire Poiré entonna le *Te Deum*, chant de la reconnaissance.

Immédiatement après la messe, eut lieu la présentation de trois adresses: l'une de la part des paroissiens de Ste-Anne, l'autre par les paroissiens de St Joseph de Lévis, place natale de M. le Grand-Vicaire Poiré, et la troisième adresse par les élèves-externes du Collège de Ste-Anne.

Nous publions ici l'adresse des paroissiens de Ste-Anne, qui a été lue par M. le Docteur Hospice Desjardins :

Adresse présentée par les paroissiens de Ste-Anne de la Pocatière, au Révérend Messire Chs-E. Poiré, V. G., à l'occasion de ses noces d'or, le 22 février 1883.

Monsieur le Curé.

Vos paroissiens, réunis autour de vous, viennent vous présenter leurs très humbles félicitations, à l'occasion du mémorable anniversaire que vous célébrez aujourd'hui. Ils sont heureux de pouvoir en même temps déposer à vos pieds, l'hommage de leur respect et de leur profonde reconnaissance, pour les nombreux bienfaits que vous ne cessez de leur prodiguer.

Les félicitations, M. le curé, vous sont venues, en ce jour, de tous côtés; et vraiment elles vous sont bien dues. Cinquante ans ont passés, depuis que jeune lévite, vous vous agenouilliez aux pieds de votre évêque, pour recevoir le signe sacré qui faisait de vous un ministre des saints autels. Qui redira tout le bien que vous avez répandu autour de vous, pendant cette longue existence. Qui comptera le nombre d'âmes que vous avez gagnées à Dieu parmi ces populations sauvages, pendant vos pénibles missions de la Rivière-Rouge et du lac Abitibi et Temiscamingue.—Vous étiez jeune alors M. le curé, et les fatigues ne vous coûtaient pas. Les privations sans nombre, le froid, la faim, le dénuement de toutes choses n'étaient rien pour votre zèle. Il s'agissait de gagner des âmes à Dieu, et votre grand courage ne reculait pas devant une aussi glorieuse mission.

Qui énumérera encore les âmes que vous avez réconfortées, et celles que vous avez ramenées à Dieu, pendant l'exercice de votre ministère, comme curé de plusieurs de nos belles paroisses. Ah! M. le curé, que de brillantes étoiles vous avez acquises à votre couronne céleste, pendant vos longues années de sacerdoce. Cependant ce ne sont pourtant là que les œuvres que vous avez accomplies pendant l'exercice de votre ministère sacré: œuvres qui sont communes à tous nos curés Canadiens; car Dieu, dans sa bonté, nous a doté d'un clergé qui est le modèle par excellence du dévouement et du zèle.

Si nous voulions, maintenant, énumérer les bienfaits que vous avez distribués autour de vous, en dehors de votre ministère, nous y mettrions beaucoup trop de temps. Maître d'une belle fortune, vous n'en avez pas joui pour vous-même; c'est surtout l'éducation qui en a bénéficié. Vous avez pris plaisir à élever des maisons d'éducation, et à maintenir dans une position stable nos vieilles institutions. Que de jeunes gens, devenus aujourd'hui hommes faits, vous doivent leur éducation. Que d'autres vous devront aussi leur avenir. Vous laisserez, M. le curé, derrière vous, une pléiade de jeunes gens dans le cœur desquels votre souvenir vivra toujours. Le pays vous devra par là-même des citoyens de mérite, qui feront sa gloire et sa grandeur. C'est déjà pour vous, M. le curé, une glorieuse récompense.

Mais nous avons dit, M. le curé, que nous étions heureux de vous exprimer notre reconnaissance. Si les félicitations vous sont dues, à plus forte raison vous avez droit à la reconnaissance des paroissiens de Ste-Anne de la Pocatière. Nous sommes heureux et fiers de le dire, nous avons été vos enfants privilégiés.

Avant de venir ici, comme curé, vous aviez déjà acquis les plus grands droits à la reconnaissance de la paroisse, en contribuant pour une si large part, à maintenir debout notre beau Collège. Or le Collège Ste-Anne est un peu

l'œuvre de la paroisse, et nous tenons énormément à une si belle œuvre. Merci donc, M. le curé, pour nous avoir conservé ce beau collège, où nos enfants reçoivent journellement le pain de l'intelligence.

Mais M. le curé, c'est surtout depuis que vous avez la direction de notre paroisse, que vous n'avez cessé de nous combler de vos bienfaits.

Nous savons le grand nombre de bourses que vous donnez annuellement aux enfants de Ste-Anne. Nous n'ignorons pas non plus que vous avez pourvu à ce que les bourses continuent votre belle œuvre après votre mort. Merci, M. le curé, au nom des parents aux enfants desquels vous préparez l'avenir.

Ce ne sont pas encore là, les seuls motifs que vous avez à notre reconnaissance. Depuis sept ans et demi que vous êtes notre curé, vous avez administré avec une rare prudence et une rare économie les affaires de notre fabrique. Et nous avons la satisfaction de voir notre dette diminuée de plusieurs milliers de piastres.

Enfin, M. le curé, vous avez bien voulu, à l'occasion de votre belle fête, couronner tous vos bienfaits, en nous faisant présent d'un monument magnifique qui fera pendant longtemps l'ornement de notre église, comme il rehaussera les cérémonies de notre culte. Le bel orgue dont vous nous avez fait don, redira pendant longtemps aux citoyens de Ste-Anne ce que fut pour eux leur vénérable curé, le Révd M. Poiré. Pour tous ces dons, pour tous ces bienfaits, encore une fois, merci M. le curé. Hélas nous ne pouvons guère vous donner autre chose que des remerciements. Et d'ailleurs des bienfaits comme ceux que nous venons d'énumérer, ne se paient pas autrement que par une monnaie qui vient du cœur. Cette monnaie c'est la reconnaissance. Aussi, M. le curé, c'est de tout notre cœur que nous vous disons merci.

Il ne nous reste plus, M. le curé, qu'à supplier le ciel de vous conserver encore longtemps à notre affection. Puissiez-vous voir encore de longs jours, afin d'augmenter les fleurons de la couronne céleste qui vous attend là-haut.

Comme gage de reconnaissance de vos paroissiens, nous osons, M. le curé, vous prier d'accepter le petit cadeau que nous vous présentons.

A mes chers paroissiens de Sainte-Anne de la Pocatière.

Messieurs,

Je vous remercie des félicitations que vous voulez bien m'adresser en ce jour si mémorable pour moi. Je ne mérite pas, sans doute, tous les éloges que vous me prodiguez. Mais tout de même je les accepte de grand cœur, ainsi que le cadeau magnifique que vous me présentez. Il y a cinquante ans qu'à genoux sur les marches de l'autel, premier et le plus ancien de l'Eglise de Manitoba, je reçus dans mon âme, par l'imposition des mains de Sa Grandeur Monseigneur Joseph Norbert Provencher Evêque de Juliopolis, in partibus, le caractère ineffaçable du Sacerdoce, et mon Ange Gardien saluant en moi cette dignité auguste, pût me dire: vous êtes prêtre à jamais. " *Pu es Sacerdos in æternum.* "

Deux prêtres seulement m'ont imposé les mains. C'étaient les seuls prêtres auxiliaires de Monseigneur Provencher. Après quarante ans et plus d'exercice du Saint Ministère soit dans les missions, soit dans différentes paroisses de ce Diocèse, je suis devenu votre humble curé pour faire le bien sans doute, mais votre bon cœur veut m'attribuer plus qu'il y a. Par exemple, si j'ai contribué à l'amélioration des finances de votre fabrique par mon travail, c'est

aussi par la coopération de Messieurs les Fabriciens et par votre exactitude à payer vos redevances envers la Fabrique, que cette amélioration s'est effectuée.

Enfin vous mentionnez l'orgue dont je vous fais cadeau. Ce cadeau vous est dû. La Religion reconnaît les sacrifices que vous vous êtes imposés, les sueurs que vous avez répandues pour élever ce temple magnifique. Cette même Religion me dit que c'est un bonheur pour moi d'y placer un orgue, ce roi des instruments. Comme vous, j'ai hâte d'entendre ses harmonieuses modulations en l'honneur de Celui qui est l'auteur de toute harmonie. Alors je remercierai le Seigneur avec vous, comme je le remercie aujourd'hui, de m'avoir appelé à gouverner cette paroisse.

O chère paroisse de Sainte Anne! comme je t'aime avec tes souvenirs des Painchand, des Mailloux, de tant d'autres dont je suis indigne de m'appeler le successeur!

Comme je t'aime avec ta grande Eglise, si souvent trop étroite pour contenir la foule qui s'y presse; avec ta table sainte tous les jours si fréquentée.

Comme je t'aime avec ton Collège dont l'éducation et les études fortes ont fait, de tes enfants, des hommes remarquables, soit dans l'Eglise, soit dans l'Etat.

Comme je t'aime avec tes Fabriciens si honorables, si chrétiens, si exemplaires; avec tes Sœurs de Charité, donnant aux jeunes filles le pain de l'instruction et aux personnes infirmes, un asile et le soulagement dans leur vieillesse et leurs souffrances.

A vous Messieurs les signataires de cette adresse, je dis merci et à tous je souhaite santé, bonheur.

Le dîner a été donné par la Corporation du Collège de Ste Anne, dans une magnifique salle dont les travaux sont dus à la libéralité de M. le Grand-Vicaire Poiré. Dans le passage conduisant à cette salle, on lisait l'inscription suivante: "Delexi decorem domus tue," et sur le haut de la porte d'entrée: "Bienvenu à nos hôtes. L'intérieur de la salle était orné de pavillons aux diverses couleurs, et sur les murs l'inscription: Soyez les bienvenus.

Sa Grâce Mgr l'Archevêque, Sa Grandeur Mgr Langevin et tous les membres du clergé dont nous avons déjà donné les noms assistaient au dîner, quelques membres de la famille de M. le Curé Poiré, ainsi que M. Joseph Sirois, Maire de Ste-Anne, M. le Dr H. Desjardins, Thomas Chapais, écr., avocat, et M. Firmin H. Proulx.

Vers la fin du repas, Mgr Taschereau se leva et dit quelques mots à l'adresse de M. le Grand-Vicaire Poiré, rappelant les services qu'il avait rendus au Collège de Ste-Anne.

M. le Supérieur du Collège de Ste-Anne remercia au nom de l'institution, M. le Grand-Vicaire Poiré pour ses généreux dons et son attention toute particulière et toujours constante à l'égard du Collège de Ste-Anne.

M. le Grand-Vicaire Poiré passa le chapeau de ses noces d'or au Révd M. Hébert, curé de Kamouraska, qui au mois d'octobre prochain aura atteint sa 50e année de prêtrise. A cette occasion M. le curé Poiré fit une allusion qui provoqua l'hilarité générale, et M. le Curé Hébert lui répliqua sur le même ton joyeux et badin. Ce chapeau à l'occasion des noces d'or, n'est assurément pas une assurance sur la vie; car pour celui qui le reçoit, c'est lui dire que le chemin à parcourir n'est pas long. Comme M. Hébert, quand on a passé sa vie en faisant le bien au service de l'Eglise et de son pays, on est sans inquiétude, parce qu'on a semé dans une bonne terre et qu'on est sûr d'apporter au-delà du tombeau une abondante moisson de bonnes œuvres. A neuf mois de distance, deux vétérans de l'Eglise, auront célébré leur 50e anniversaire de prêtrise; l'un, M. le Grand-Vicaire

Poiré, missionnaire, celui qui, il y a cinquante ans portait la parole de l'évangile et de la civilisation à des peuplades sauvages qui habitaient d'immenses prairies, aujourd'hui en état de culture, et comptant un archevêché, plusieurs diocèses et autant de villes; l'autre, le Révd M. Hébert, l'apôtre de la colonisation; qui, il y a trente ans, se mettait à la tête de courageux colons, pour y établir de nouvelles paroisses dans la vallée du Lac St-Jean, pouvant aujourd'hui entretenir le légitime espoir de voir s'établir dans cette région, des villes qui feront l'orgueil de notre pays et qui se disputeront la palme avec la province de Manitoba. Voilà les deux prêtres dont nous aurons fêté la 50e anniversaire de prêtrise dans neuf mois, eux qui ont su mettre en pratique les remarquables paroles de Mgr de Laval: "Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité."

Le Révd M. Poiré terminait ses études classiques en 1830, au Séminaire de Québec.

Les compagnons de classe du Révd M. Poiré, qui ont fait la physique et ont fini leurs études en 1830, sont:

MM. Zéphirin Sirois, Ptre, décédé, curé du Cap St-Ignace;

Charles-Edouard Poiré, Ptre, curé de Ste-Anne de la Pocatière;

Louis Parent, Ptre, décédé, curé de St-Jean Port-Joli;

Léon Normandeau, Ptre;

L.-G. Baillargé, avocat;

Louis Labrecque, médecin, de Lambton;

Zéphirin Nault, médecin, décédé à Québec;

Louis Prévost, notaire, décédé à St-Roch de Québec.

N'ont pas fait de physique, mais seulement la philosophie:

Pierre Beaumont, Ptre, décédé, curé des Ecureuils;

John O'Grady, Ptre, décédé, curé de Ste-Catherine;

Théophile Fréchette, Ptre, décédé à Québec;

Pierre Huot, Ptre, décédé, curé de Ste-Foye;

Siméon Marceau, Ptre, décédé à l'Hôpital-Général de Québec;

Octave Fortier, médecin, décédé à Lambton;

Odilon Gauthier, Juge, décédé à St-Thomas de Montmagny;

MM. Félix Fortier, avocat, Québec;

François Rouleau, notaire, Ste-Claire;

Etienne Robitaille, avocat, décédé à Québec;

Charles Hamel, marchand, décédé à Québec.

Nous n'avons donné ici qu'un résumé bien abrégé de cette solennelle et grande fête. Un des membres du Clergé s'est chargé de nous donner tous les détails de cette fête au complet, et nous nous proposons de les publier sous forme de brochure.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU HOUBLON.

Nous lisons dans le *Quotidien*, numéro du 24 février: "Il n'est pas étonnant de voir les cultivateurs des Cantons de l'Est se livrer à la culture du houblon. Le prix de cet article monte toujours, et cela est fort encourageant. La dernière vente sur nos marchés a été faite à raison de \$1 50 la livre.

L'année prochaine, une grande quantité de ce produit sera récoltée dans la province de Québec. Elle sera encore insuffisante à la consommation générale,

mais on en importera moins, que les années précédentes de l'Angleterre et des États Unis.

On nous a souvent demandé des renseignements sur la manière de cultiver cette plante industrielle, et nous nous faisons un devoir d'indiquer les principaux moyens à prendre pour obtenir de cette culture les meilleurs résultats.

Le houblon est cultivé spécialement pour ses fleurs. Cette plante a été introduite depuis un certain nombre d'années dans la culture américaine, et on a réussi parfaitement sous un climat qui n'est aucunement préférable au nôtre, en obtenant des produits très abondants. D'après ce que nous lisons plus haut, au point de vue des besoins actuels, le houblon tient une place assez marquée, et en le cultivant nous aurions chance de réaliser un bon profit.

Dans les contrées plus favorisées que la nôtre, on donne la préférence à certaines variétés que nous devons rejeter ici. Nos étés sont courts, et il nous faut des variétés précoces. Les grands houblons se connaissent à leurs tiges rougeâtres et à leurs cônes (fruit-) larges et également rougeâtres; ils sont les plus estimés pour la consommation. Il faut cependant faire une exception en faveur de la variété, yerto de Spath, dont l'arôme est tout aussi accentué que celle des houblons rouges et qui, pour cette raison, reçoit des prix tout aussi élevés. On juge de la qualité d'un houblon par son arôme. Les variétés incultes que l'on voit dans nos campagnes, sont les variétés dégénérées que le manque de culture a laissés abâtardir et dont le produit n'a pas les qualités requises ou demandées pour la consommation; aussi ont-elles que très peu de cours.

La première chose à faire dans l'introduction de cette nouvelle culture, est de se procurer de bonnes graines ou de bons rejetons appartenant aux meilleures variétés. Avec ce point de départ, le succès ne se fera pas longtemps attendre, car la rusticité du houblon et sa faculté d'occuper le même terrain pendant plusieurs années, sont des garanties de succès.

Le houblon soumis à l'analyse donne des cendres dans lesquelles dominent des sels de potasse et de chaux. Il faudra lui donner les amendements et les engrais qui contiennent ces substances en forte proportion. Nous les trouverons, en premier lieu, dans les fumiers de ferme, dans les chiffons de laine, dans les superphosphates, dans les cendres vives et lessivées. Tous ces engrais doivent être donnés à la culture, en forte proportion; car le houblon ne végète bien que sur des terrains abondamment fumés.

Le sol de prédilection pour le houblon est une terre profonde; mais il craint beaucoup les terrains possédant à une certaine profondeur, une nappe d'eau stagnante. D'un autre côté, il ne donne que de chétifs produits sur les terrains arides.

Le houblon a une prédilection marquée pour les sols qui retiennent l'eau pendant tout le cours de sa végétation, et l'évaporation considérable qui se fait sur les sols secs lui nuit beaucoup.

La préparation du sol est le travail le plus important dans la culture du houblon; il est aussi le plus coûteux. Il exige de profonds défoncements, pénétrant quelquefois à une profondeur de deux pieds.

Dans les contrées où l'on recueille de forts produits de houblon, en Flandres et en Allemagne, on fait ces défoncements soit à la charrue, soit à la bêche, suivant l'étendue des cultures et le prix de la main-d'œuvre. En Flandres, les terres sont petites, et le travail est à bon marché; ce labour de défoncement se fait à la bêche. Un homme enlève d'abord une tranche de terre de toute la longueur de sa bêche, qu'il rejette à gauche; un autre le suit, qui enlève une autre tranche aussi épaisse du fond que la première. Dans les grandes cultures, on passe deux fortes charrues l'une après l'autre, et le labour est exécuté à la profondeur voulue.

En Angleterre on réussit avec moins de frais, et l'on obtient de très forts rendements obtenus sur des sols labourés à quinze pouces; mais en Angleterre on choisit spécialement pour le houblon des terres naturellement meubles à une grande profondeur, afin que les racines des plantes puissent s'étendre avec facilité, même au-delà où la charrue a pénétré. On conçoit facilement que cette énorme couche de terre ainsi raménée à la surface, doit exiger une quantité considérable d'engrais pour devenir fertile. Aussi les doses les plus communes de fumier de ferme sont de quarante, cinquante, et même soixante voyages par arpent. Ces doses sont généralement divisées en deux parties; la moitié est enfouie dans le sol, à l'automne, par un labour de huit pouces; l'autre moitié est mise dans des fosses le printemps suivant, lors de la plantation.

La propagation du houblon se fait au moyen de la plantation des jets. Deux méthodes ont été proposées: l'emploi des jets radicaux enlevés aux houblonniers déjà formés, et la plantation des rejets enracinés préalablement dans une pépinière. De ces deux méthodes la première est la plus lente, mais la moins coûteuse; la seconde exige la formation d'une pépinière, et par conséquent elle entraîne beaucoup de frais. Mais, dès l'automne de la première année, on obtiendra une très forte récolte de la seconde; ce qui n'arrive pas par la première méthode. Par cette dernière, la plantation se fait à l'automne ou au printemps, lorsqu'on retranche les rejets latéraux que le houblon émet de tous côtés. On choisit alors les rejets les plus vigoureux pourvus d'une racine bien saine, et on les plante dans le sol préparé à cet effet.

Généralement on conseille de planter trois rejets les uns près des autres, afin d'assurer la reprise et de ne pas se voir forcé de les remplacer.

Par la seconde méthode, on plante toujours au printemps, aussi à bonne heure que possible, et comme les plants sont toujours très vigoureux, on met qu'un seul plant à la fois. Voici comme on dispose le sol pour recevoir ces plants: Sur le terrain préalablement hersé, on passe un rayonneur et l'on fait de petits sillons croisés, éloignés de cinq pieds dans un sens et de deux pieds sur l'autre. Après la confection de ces sillons, le champ est carrotté dans toute son étendue, et pour cela on fait des sillons sur le travers et sur le long. Au point d'intersection des lignes, on creuse des fosses de douze pouces de profondeur et d'un pied de large dans tous les sens, dans lesquelles on dépose du fumier. On remplit ces fosses de fumier jusqu'au niveau du sol et on les recouvre de quelques pouces de terre. On forme ainsi de petits monticules.

sur le sommet desquels on effectue la transplantation. Cette méthode donne au houblon une énorme quantité de nourriture, puisqu'il végète immédiatement sur l'engrais, reçoit toute l'humidité dont il a besoin sans souffrir par la surabondance d'eau.

Les rejets ne doivent pas avoir plus de six pouces de longueur lorsqu'on les plante. Les rangs doivent être éloignés de cinq pieds les uns des autres, et les tiges sur les rangs de deux pouces; c'est la proportion convenable pour que le houblon ait à sa disposition l'air et la lumière nécessaires et qu'on puisse exécuter avec facilité tous les travaux d'entretien.

Les champs destinés à la production du houblon ne sont jamais soumis à une rotation régulière. La durée de la houblonnière est trop longue, le houblon est trop vivace et donne des produits abondants pendant trop longtemps. Les houblonnières peuvent durer de douze à quinze ans, et pendant ce laps de temps le produit se montrera également fort, pourvu qu'on leur donne les soins appropriés à leurs besoins.

Quoique le houblon soit excessivement rustique, les soins à donner pendant sa végétation sont nombreux. On a d'abord la plantation des tuteurs. Le houblon étant une plante grimpante, si on ne le supportait pas ses tiges ramperaient sur le sol et le produit serait nul. On doit le supporter, et pour cela la première année on plante des perches de six à sept pieds autour desquelles le houblon se roule de droite à gauche. L'année suivante on remplace ces petites perches par d'autres plus longues, mesurant de vingt à trente pieds, que l'on enfonce dans un trou préalablement creusé avec un pieu ferré ou une forte pince. Le trou ne doit pas avoir moins de trois pieds de profondeur, afin d'empêcher le vent de renverser ces perches.

On a remarqué que les produits les plus abondants du houblon sont donnés par les tiges qui réussissent à s'étendre horizontalement à une certaine hauteur au-dessus du sol. C'est sur ces tiges horizontales que l'on recueille les cônes les plus nombreux et les plus longs. Partant de cette observation, de remplacer les longues perches de vingt à trente pieds par des poteaux de six à sept pieds et unir ces poteaux par des fils de fer, nous paraîtrait plus convenable. Le houblon grimpe le long de ces poteaux et s'enroule horizontalement autour de la branche. Alors on n'a que la peine de diriger les tiges pour que l'enroulement se fasse d'une manière régulière, c'est à dire de droite à gauche, et l'on amène toutes les tiges qui veulent monter. Dans ce travail, il faut manier le houblon avec beaucoup de précaution, car l'extrémité des tiges est très fragile. On donne deux poteaux par cinq tiges. Les cultivateurs qui ont adopté cette méthode, s'en félicitent hautement.

Les autres soins, pendant la végétation, consistent dans les sarclages et les réchaussages. Nous en parlerons dans notre prochaine causerie. — (A suivre) :

Sur la nourriture des poulains.

Nous empruntons à *l'Indicateur* les notions suivantes, très judicieuses, sur l'élevage et la nourriture des poulains. De la manière d'élever et de nourrir les poulains depuis leur naissance jusqu'à l'âge de deux ans, dépendent presque toujours leur conformation et

leurs qualités. S'ils ont souffert, à cette époque, ils s'en ressentent toute leur vie et n'acquiescent jamais qu'une partie de la valeur qu'ils eussent pu atteindre avec un bon régime.

Dès l'âge de cinq à six semaines, le poulain essaie de mâcher quelques brins de foin et même de l'avoine. On peut lui donner cette dernière en la concassant jusqu'à ce qu'ils puisse la manger autrement. Il supporte alors plus facilement le sevrage, qu'il est bon de ne pas laisser attendre trop longtemps.

Quelques éleveurs s'imaginent que plus un poulain tette longtemps, plus il acquiert de taille et de force; à notre avis ils se trompent. C'est une erreur qui fait tort à la mère et qui n'est d'aucun avantage pour le produit.

On doit sevrer les poulains entre six et sept mois. Jamais on ne doit attendre plus tard.

Alors il leur faut une nourriture fortifiante et choisie; on doit augmenter, sans y regarder de trop près, la ration d'avoine. Plus le poulain est bien soigné et largement nourri, plus il atteindra un prix élevé.

Non seulement l'avoine donne la taille et la force et fait ressortir les muscles, mais elle aide encore à la distension, à la physionomie et par conséquent à la beauté. On ne saurait s'occuper trop tôt de dresser les jeunes poulains. Il faut de bonne heure les rendre doux et familiers, les caresser, leur laver les pieds et les accoutumer à un léger pansage. Aussitôt le sevrage, il faut leur mettre un licol, afin de les habituer à être attachés. Petit à petit, ils prennent la bride, puis le harnais.

Choses et autres.

A nos lecteurs.—Les fêtes de la semaine dernière nous ont empêché de publier la *Gazette des Campagnes* le 22 février. Nous remplacerons ce numéro, en publiant un numéro double (16 pages) de la *Gazette des Campagnes* dans le cours du mois de mai. Une grande partie de la *Gazette* d'aujourd'hui est consacrée à donner un compte-rendu de la fête des voeux d'or de M. le Grand-Vicaire Poiré, à l'exclusion de matières agricoles; c'est un hommage que nous devons à notre vénérable Curé, et, nous l'espérons, nos lecteurs ne trouveront pas à redire.

Chapelle dédiée à St-Isidore, patron des cultivateurs.—Sur la demande d'un grand nombre d'agriculteurs catholiques, S. Em. le cardinal-archevêque de Paris a décidé qu'une chapelle serait dédiée à Saint-Isidore, patron des cultivateurs, afin que l'agriculture, qui est une des principales forces vives de la France, ait son sanctuaire à elle dans la basilique nationale. Appel est fait aux laborieux chrétiens pour contribuer à la construction et à la décoration de cette chapelle dédiée à leur saint patron et opposer ainsi le suffrage de la France rurale aux menaces insolentes des suppôts de la sauvagerie révolutionnaire. Si, comme on l'espère, nos cultivateurs chrétiens souscrivent chacun pour une minime obole, la chapelle de l'agriculture sera une des splendeurs de la future basilique et ce plébiscite de l'agriculture chrétienne serait un gage de l'ordre social contre l'impunité. — *Annales Catholiques* de Paris.

Le tabac canadien.—Le rapport du commissaire du revenu de l'intérieur donne d'intéressantes informations au sujet du tabac canadien.

En 1882 il a été fabriqué en Canada 10,018,373 livres de tabac, contre une moyenne de 8,121,633 livres durant les quatre exercices précédents.

L'exportation de l'année dernière s'est élevée à 389,451 livres, tandis que l'exportation de l'année précédente n'a été que 351,801 livres. Les exportations ont donc augmentées cette année de 37,650 livres.

Il a été payé des droits sur 454,884 livres de tabac fabriqué, et les droits perçus sur cette quantité ont été de \$18,195.

C'est le district de Joliette qui a fourni la plus grande quantité de tabac fabriqué, tel qu'il appert par le tableau suivant :

Province d'Ontario.

	Livres.
Ottawa.....	9,144
Windsor.....	585
Total.....	9,739

Province de Québec.

	Livres.
Beauharnois.....	1,378
Joliette.....	305,020½
Montréal.....	21,468½
Québec.....	22,750½
Sorel.....	34,783½
Saint-Hyacinthe.....	27,022
Saint-Jean.....	7,531
Terrebonne.....	6,496½
Trois-Rivières.....	18,695½
Total.....	445,145½

Total pour le Canada..... 454,884½

Le gouvernement se propose d'amender à cette session la loi sur le tabac, qui ne donne pas aux producteurs une entière satisfaction.

Avant l'acte de 1880 le tabac canadien, lorsqu'il était fabriqué en tabac Cavendish ou en tabac coupé, payait les mêmes droits que le tabac fabriqué avec la feuille importée.

En 1880 l'on passa une loi pour la fabrication exclusive du tabac canadien. Mais comme il était soumis à un droit de 14 cts par livre, la protection n'était pas suffisante pour engager les fabricants à le cultiver en grand.

On essaya de remédier à l'inconvénient de cette loi, en 1881, en diminuant les droits sur le tabac fabriqué; mais les fabricants trouvèrent une concurrence terrible dans le tabac coupé, qui n'est frappé d'aucun droit.

Le rapport du commissaire du revenu de l'intérieur dit :

"Il est à espérer qu'aussitôt que possible on remédiera au mal en revenant aux principales dispositions de la loi de 1880, tout en gardant à 8 cts par livre le droit imposé sur les tabacs manufacturés avec la feuille canadienne."

Le rapport ajoute que cette modification amènera une diminution dans le revenu, au profit du public; et que même le tabac qu'on produira remplacera dans l'Ontario le tabac noir fabriqué avec la feuille importée.

Le cultivateur aura alors un marché où il pourra écouler ses produits, dont la qualité déterminera le prix.

— On annonce que la fabrication du sucre de lait, par un procédé nouvellement inventé, a été commencée dans l'une des fromageries de l'Ohio. Jusqu'ici le sucre de lait employé dans la médecine aux Etats Unis était importé d'Europe, principalement de la Suisse, de l'Allemagne et de la France et représente environ une valeur de \$1,000,000. Il est à souhaiter que cette nouvelle industrie réussisse et qu'elle puisse être appliquée à toutes nos grandes fromageries. Nous devons ajouter, pour faire voir l'importance de cette découverte que, jusqu'à ce jour, nos fromageries ont laissé perdre, presque entièrement, cet élément si important du lait.

RECETTES.

Moyen de fabriquer une peinture lumineuse.

Prenez des écailles d'huître et lavez-les bien dans de l'eau chaude, puis mettez-les dans le feu pendant une demi-heure, retirez-les, laissez-les refroidir et pulvériser-les après en avoir retiré les parties de couleurs qui sont inutiles. Mettez la poudre dans un creuset par couches séparées les unes des autres par une couche de soufre. Fermez le creuset avec son couvercle en ayant bien soin de boucher les joints avec une pâte épaisse faite de sable et de bière. Après que le creuset aura passé une heure dans le feu et qu'il sera ouvert une fois refroidi, on en retirera une poudre blanche qui une fois tamisée et mêlée avec de l'eau gommée donnera une très-bonne peinture lumineuse qui restera longtemps brillante dans l'obscurité après avoir été exposée à la lumière pendant la journée.

Pierre à détacher les habits.

La pierre à détacher les habits, se fait ainsi : on prend de la terre glaise, un quart de soude et autant de savon blanc. Bien broyer d'abord la soude avec le savon sur un marbre avec un peu d'eau, comme l'on broye les couleurs; y mettre ensuite la terre glaise, et broyer de nouveau, le tout ensemble pour tout amalgamer les trois ingrédients. Faire de cette composition des boules ou des tablettes de telle forme et grosseur qu'on veut, et les faire sécher en consistance de pierre. On gratte ces boules avec un couteau pour en appliquer de la poudre sur les taches; on frottant cette poudre avec les doigts, on la fait pénétrer dans le drap ou l'étoffe, afin qu'elle puisse absorber la graisse ou l'huile qui a formé la tache: on l'y laisse même quelque temps; puis en frottant l'étoffe dans ses mains, ou la battant avec une baguette, la tache disparaît avec la poudre. Si la tache est vieille, et la graisse ou l'huile trop incorporée dans l'étoffe, mettre de cette poudre dans de l'eau chaude sur une assiette, et en faire une pâte claire qu'on applique bien chaude sur la tache; la chaleur fait pénétrer cette pâte qui absorbe la graisse ou l'huile. On laisse le tout sécher à l'ombre; on frotte l'étoffe avec les mains d'abord, puis avec la vergette et le tout disparaît. Cette composition, quand elle est bien faite, est d'un succès éprouvé.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à midi le 23 MARS PROCHAIN pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du 1er JUILLET PROCHAIN.

RIVIERE-OUELLE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;

TROIS-SAUMONS et LA STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Poste ci-dessus-mentionnés, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes }

Québec, 15 janvier 1883. }

15 février 1883.

MOULINS A VENDRE

UN SUPERBE MOULIN A FARINE avec trois moulages, Smut, grand bluteau en soie, et moulage à rébler l'orge. AUSSI un moulin à carder avec Foulon, teinturerie, deux presses avec poêle, plaques, cartes à presser &c., &c., le tout en parfait ordre, et situé qu'à quinze arpents de l'Eglise et de la station de St-Paschal, comté de Kamouraska. De plus, une paire de machines à carder, presque neuves.

S'adresser à

D. HATTON

Sur les lieux.

1er février 1883.

A VENDRE

UNE des plus belles propriétés à Ste-Anne de la Pocatière, située à un mille de l'Eglise et du Collège, contenant six arpents de front sur vingt et un arpents de profondeur, suivant titre seigneurial.—S'adresser sur les lieux à

8 février 1883.

J. BTE OUELLET.